

Accueil Ecoute Femmes Bureau Départemental d'accueil pour les femmes victimes de violences et ACCUEIL DE JOUR

Bilan d'activité 2021
Mars 2022

SOMMAIRE

1. Présentation du pôle et de l'action	3
2. Rapport quantitatif de l'action	4
2.1 <u>Entretiens individuels</u>	
2.1.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action	4
2.1.2 Compositions familiales	6
2.1.3 Ages des femmes	7
2.1.4 Origines géographiques	8
2.1.5 Ressources à l'entrée	11
2.1.6 Origine de la demande	12
2.1.7 Violences exprimées	13
2.1.8 Demandes exprimées	14
2.1.9 Informations médicales et judiciaires	14
2.2 <u>Groupe de paroles</u>	
2.2.1 Nature de l'intervention	15
2.2.2 Objectifs poursuivis	15
2.2.3 Fonctionnement	15
2.2.4 Répartition et rythme	16
2.2.5 Préparation	16
2.2.6 Lieu	16
2.2.7 Professionnelles	16
2.2.8 Eléments quantitatifs de l'année	18
2.3 <u>Sensibilisations et formations</u>	
2.3.1 Contexte et actions menées	17
2.3.2 Eléments quantitatifs de l'année	17
3. Evènements marquants	18
3.1 <u>Actions dans le cadre du bureau départemental</u>	18
3.2 <u>Actions collectives menées avec le Centre d'Hébergement Clara Zetkin</u>	20
4. Problématiques rencontrées	24
5. Paroles d'usagers, témoignages, exemples	27
6. Ressources humaines	28
7. Environnement, réseau, partenariat	29
8. Perspectives	30

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Le pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale d'Adalea intervient en direction :

- ➔ Des publics en grande précarité au sein de différentes actions :
 - Le **ROND-POINT** : dispositif sur le champ de l'urgence sociale qui comprend trois dimensions :
 - Le **115** : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile,
 - La **BOUTIQUE SOLIDARITÉ** pour faire le point, aider les personnes à retisser des liens sociaux. Accueil humanitaire pour se laver, déposer un sac, laver son linge, se reposer, obtenir une adresse...
 - L'**ASEP** : Action Sociale sur l'Espace Public pour aller au-devant des personnes en situation ou en risque d'exclusion dans une logique de veille sanitaire et sociale, pour instaurer une écoute, un dialogue de proximité, pour faciliter l'accès aux soins.
 - L'**ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ALLOCATAIRES DU RSA** : accueil et accompagnement des allocataires du RSA marginalisés. Accompagnement pour une resocialisation et une autonomie financière.
 - Les **APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUES** : des appartements pour des personnes en situation de précarité souffrant de pathologies chroniques avec une équipe de professionnelles (infirmière – psychologue – médecin – travailleur social) qui coordonne le parcours de soins et d'insertion des personnes hébergées.
 - Les **POINTS SANTÉ** : animés par des infirmières, des psychologues et un médecin, les points santé proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une **PHARMACIE HUMANITAIRE** en partenariat avec une pharmacienne bénévole et des médecins bénévoles.
 - ➔ Des ménages en recherche d'hébergement ou de logement,
 - Le **SIAO** : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du département des Côtes d'Armor.
 - ➔ Des femmes victimes de violences conjugales et familiales ainsi que de leurs enfants,
 - **ACCUEIL ECOUTE FEMMES.**
- Un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
 - Un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de paroles (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées),
 - Une prise en compte des enfants qui vivent dans un climat de violence avec **Histoire de dire**,
 - Des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels.

Ses missions :

Accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les femmes confrontées à des violences conjugales en accordant une priorité aux femmes en difficulté, enceintes ou ayant des enfants à charge, avec comme souci essentiel l'intérêt des enfants.

Animer un groupe de paroles.

Animer des actions de sensibilisation et de formation des professionnels.

Animer des actions de prévention auprès des enfants et des jeunes.

Proposer des temps d'éclairage spécifiques et spécialisés sur la problématique des violences conjugales en direction des partenaires départementaux.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

L'année 2020 avait été marquée par un contexte sanitaire complexe, le confinement ayant eu un impact majeur sur les violences faites aux femmes. Les modalités d'accompagnement proposées par le service avaient dû s'adapter, par la proposition d'entretiens téléphoniques aux femmes et par l'arrêt des activités collectives.

En 2021, les formes de confinement ont été plus souples et ont permis de maintenir la proposition de RDV physiques auprès des femmes. En outre, cette année a été marquée par la reprise d'activités plus collectives du service : formations et sensibilisations auprès de professionnel.les des secteurs sanitaire et médico-social ; reprise des groupes de parole, à hauteur de 2 par mois.

2.1 Entretiens individuels

2.1.1 Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action

En 2021, 366 **femmes**¹ différentes ont sollicité le service (495 en 2020, 473 en 2019).

A noter que le service a répondu aux sollicitations de 5 hommes, soit 1% environ du total de personnes accueillies (4 en 2020, 9 en 2019). Souvent, ces hommes sont reçus pour un premier RDV puis réorientés vers d'autres professionnel.les de l'écoute et de l'accompagnement psychologique.

Parmi ces 366 femmes, **154 ont bénéficié d'un accompagnement sur la durée** (232 en 2020, 195 en 2019). Nous considérons qu'une femme a été accompagnée par le service dans la mesure où elle a été reçue plus de deux fois, que ce soit par téléphone ou physiquement.

1098 entretiens ont été réalisés en 2021 (1819 en 2020, 1543 en 2019) :

- 509 entretiens physiques (507 en 2020, 765 en 2019),
- 575 entretiens téléphoniques (1303 en 2020, 758 en 2019),
- 14 accompagnements physiques (9 en 2020).

La part d'entretiens physiques/ téléphoniques s'est équilibrée en 2021, contrairement à l'année 2020 où une partie de l'activité s'était réalisée par téléphone du fait du contexte sanitaire.

Notons que **10% des rendez-vous n'ont pas été honorés** (pas de prévenance en amont). Des motifs peuvent être analysés : délais de rendez-vous, besoin de cheminer des personnes, autre réponse trouvée... On observe une augmentation de ces rendez-vous non honorés sur le dernier trimestre, qui peut notamment s'expliquer par des délais de rendez-vous qui étaient longs (parfois jusqu'à 3 semaines).

A ces entretiens, viennent s'ajouter **308 contacts avec des partenaires** sollicités en vue d'une collaboration pour l'accompagnement de la situation (478 en 2020, 458 en 2019), majoritairement réalisés de manière téléphonique. Les contacts partenaires représentent une part importante dans le suivi des situations.

15 attestations, notes d'information et rapports ont été rédigés (11 en 2020, 14 en 2019). Ces écrits professionnels font partie intégrante de l'activité du service. Ils permettent à la fois :

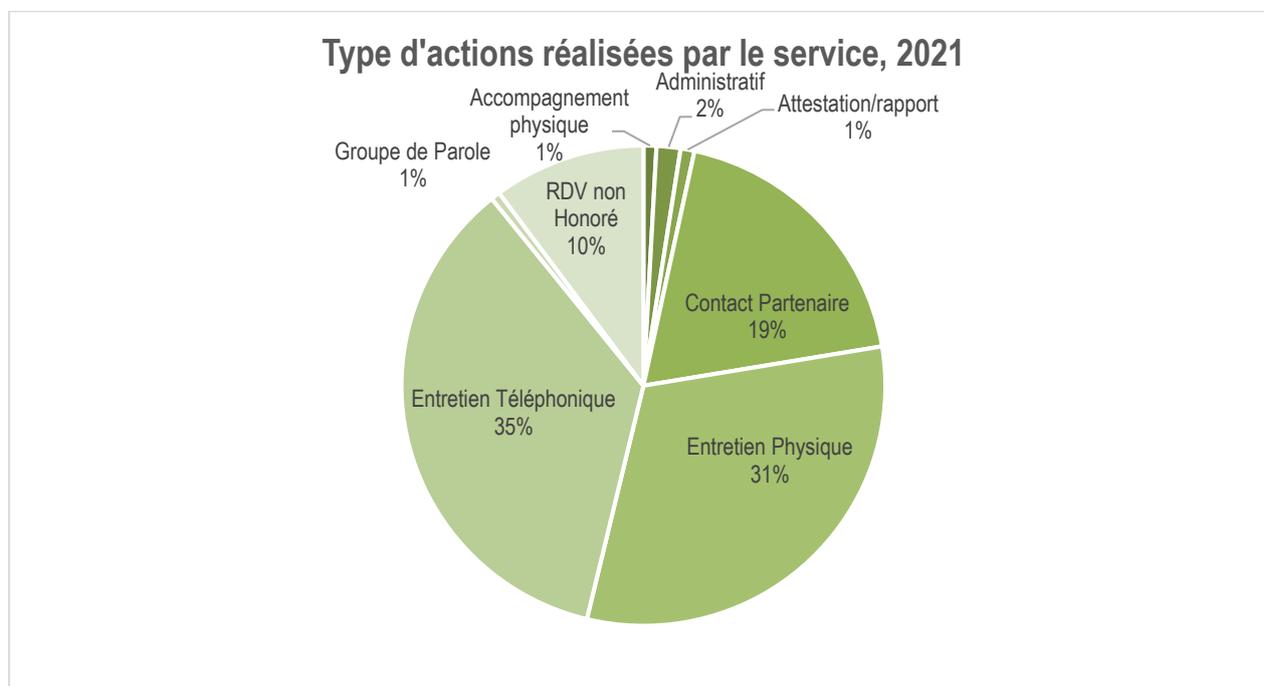
- * de rendre compte, d'alerter sur une situation d'enfant en danger et/ou de soutenir une demande,

¹ Choix de comptabiliser toutes les femmes qui ont sollicité le service afin d'avoir une bonne lisibilité du nombre de femmes concernées par la problématique et qui ont engagé une première démarche, ce qui explique la part de « Non communiqué » dans les tableaux.

Les situations pour lesquelles nous n'avons pas d'information concernent les femmes avec qui nous n'avons eu qu'un contact téléphonique mais également les femmes qui ont souhaité préserver leur anonymat.

- * de porter à la connaissance des partenaires des informations pouvant clarifier une situation en apportant des éléments précis, concrets et factuels,
- * de rendre compte et de soutenir la parole de la personne,
- * de mettre en mots les violences subies, de les nommer, de relater les faits dans le temps,
- * d'éviter à la personne de devoir réexpliquer l'histoire des violences vécues...

Ces écrits professionnels sont transmis aux partenaires (avocats, CRIP, experts assermentés auprès du Tribunal...). La transmission de ces informations se fait avec l'accord des personnes.



Accueil Ecoute Femmes réalise des permanences sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen, et depuis le dernier trimestre 2021 au Centre Hospitalier Yves Le Foll, en binôme avec le CIDFF. La répartition par lieu d'accueil se décompose comme suit :

	Permanence ST BRIEUC (dont CH Yves le Foll)	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE	TOTAL
Nombre de femmes reçues en 2021	311	24	8	23	366
Nombre de femmes reçues en 2020	438	16	16	25	495
Nombre de femmes reçues en 2019	414	25	13	21	473

En 2021 on observe une baisse du nombre de femmes reçues sur Rostrenen. Ce constat est partagé par d'autres partenaires intervenant sur ce secteur.

En revanche, on observe cette année une augmentation des demandes sur Loudéac. Sur ce secteur, une coordination a été mise en œuvre avec le service pour l'accompagnement des femmes victimes de violences hébergées sur l'ALT.

Les permanences au sein du Centre Hospitalier Yves le Foll ont démarré mi-septembre 2021 ; aussi au 31/12, seuls 2 RDV avaient été posés. Un travail de communication a été mené de concert entre les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes et du CIDFF et les équipes soignantes pour faire connaître le dispositif et faciliter la prise de RDV.

Sur les 366 femmes, 277 ont pris contact avec le service pour la première fois, soit **76%** des femmes accueillies (78% en 2020, 81% en 2019). Cette donnée se décompose comme suit selon les lieux de permanence :

	Permanence ST BRIEUC	Permanence LOUDEAC	Permanence ROSTRENEN	Permanence LAMBALLE
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1^{ère} fois en 2021	75%	83%	63%	70%
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2020	77%	63%	50%	79%
Part des femmes qui ont pris contact avec le service pour la 1 ^{ère} fois en 2019	83%	76%	46%	71%

2.1.2 Compositions familiales

	Femmes seules	Femmes seules avec un ou des enfants	Couples sans enfant	Couples avec un ou des enfants	NC*	TOTAL
TOTAL 2021	50 16%	69 23%	44 16%	129 44%	74	366
TOTAL 2020	81 19%	85 20%	103 24%	163 38%	63	495
TOTAL 2019	18%	21%	16%	45%	81	473

* Non Communiqué

Les pourcentages ci-dessus sont basés sur le nombre total des situations familiales connues ; les données non communiquées sont soustraites.

L'équipe d'Accueil Ecoute Femmes observe une tendance à accueillir des femmes dont la séparation a déjà été actée mais avec une violence qui perdure, notamment psychologique, et autour des enfants. La parentalité devient alors un axe de travail particulièrement interrogé. Ainsi :

- **68%** des femmes accueillies en 2020, seules ou en couple, **ont des enfants** (58% en 2020, 55% en 2019),
- **23%** sont en situation de monoparentalité (20% en 2020, 18% en 2019),
- **6** femmes étaient **enceintes** (7 en 2020, 17 en 2019),
- **510 enfants dont 328 mineurs et 317 à charge** vivaient dans le climat de violences conjugales ou de mésentente de leurs parents. Ces éléments s'appuient sur le nombre de situations pour lesquelles nous avons eu connaissance de la présence d'enfants (**531 enfants dont 402 mineurs en 2020**, 667 enfants en 2019 dont 472 mineurs),
- **Les enfants de 16 femmes** ont été **orientés vers un suivi psychologique** (28 en 2020, 38 en 2019),
- **Les enfants de 27 femmes** bénéficiaient déjà d'un **suivi psychologique** (41 en 2020, 37 en 2019).

Les enfants sont considérés comme co-victimes directes ou indirectes des violences exercées au sein du couple et les conséquences de l'exposition à ces violences sont dramatiques pour leur construction.

Citons d'ailleurs : « De toute façon, quoi qu'il en soit, qu'il soit témoin seulement et ou victime, les effets sont les mêmes. C'est ce qu'il faut retenir. Etre, vivre dans un monde de la violence, dans une famille où la violence est permanente, où l'exposition à la violence est chronique entraîne des symptômes chez les enfants. » (Liliane Daligand, Professeure de médecine Légale, Université Lyon 1, psychiatre psychanalyste, C.H. Lyon sud, experte auprès de la Cour d'appel de Lyon).

Les conséquences des violences sur les enfants sont visibles au travers de symptômes et signes de souffrances repérables. Pour d'autres, les signes de souffrances ne sont pas repérés voire inconnus ou niés par les adultes. A l'écoute des enfants, de ce que dit leur mère, les professionnelles orientent si nécessaire vers des suivis adaptés. Le repérage des enfants en danger est le souci premier du service. Il convient d'agir en termes de protection des enfants et de prévention des violences conjugales. Le nombre significatif de situations d'enfants en danger ou en risque de l'être, dans un contexte de violence conjugale est alertant.

A la connaissance du service, **24** femmes sont concernées par des mesures éducatives prises dans le cadre de la protection de l'Enfance (38 en 2020, 38 en 2019) :

- * **20** mesures prises suite à la saisine du Juge des Enfants (24 en 2020, 30 en 2019, 41 en 2018),
- * **4** mesures administratives (AED) exercées (12 en 2020, 8 en 2019).

Concernant les enfants majeurs, il n'est pas rare de voir que des enfants n'aient pas posé trop de problèmes jusqu'à leur majorité et que des faits de violences de leur part apparaissent, notamment lorsqu'ils projettent de s'installer en couple.

2.1.3 Ages des femmes

	< 18 ans	18 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 79 ans	> = 80 ans	NC	TOTAL
TOTAL 2021	0	24 9%	105 40%	74 28%	29 11%	30 11%	0	104	366
TOTAL 2020	3 1%	45 12%	145 39%	85 23%	54 14%	34 9%	6 2%	123	495
TOTAL 2019	3 1%	36 11%	140 42%	95 28%	40 12%	21 6%	0 0%	138	473

La majorité des femmes ayant fait appel à Accueil Ecoute Femmes a entre 26 et 39 ans, ce qui représente **40%** des femmes reçues (39% en 2020, 42% en 2019).

Si en 2020, la pyramide des âges était légèrement plus hétérogène que les années précédentes (davantage de femmes reçues aux « extrêmes » de la pyramide), la répartition par âge des femmes reçues est revenue dans des proportions très similaires aux années antérieures.

2.1.4 Origines géographiques

SECTEURS	% en 2021	% 2020	% 2019
ST BRIEUC / SBAA / COURONNE	53%	56%	55%
LAMBALLE	11%	13%	9%
GUINGAMP / PAIMPOL	7%	6%	4%
DINAN	4%	4%	2%
LOUDEAC	11%	8%	13%
LANNION / TREGOR	2%	3%	2%
ROSTRENNEN	4%	6%	6%
Bretagne	4%	4%	4%
Autres départements	3%	1%	4%
Etranger	0%	0%	0%
TOTAL		100%	100%

92 % des femmes accueillies en 2021 étaient originaires des Côtes d'Armor

NB : cette statistique a été établie à partir des données communiquées dont nous disposons, soit pour 2021 298 femmes.

Origine des femmes victimes de violences conjugales et familiales, sur le territoire de **Saint-Brieuc Armor Agglomération**, qui ont fait appel à Accueil Ecoute Femmes :



2.1.5 Ressources à l'entrée

	Salaire Retraite	Allocation chômage/ formation	RSA	AAH	Autres	Sans ressource	Non communiqué	TOTAL
TOTAL 2021	126 49%	28 11%	37 15%	12 5%	35 14%	17 7%	111 /	366
TOTAL 2020	183 50%	49 13%	37 10%	16 4%	39 11%	41 11%	130 /	495
TOTAL 2019	151 48%	41 13%	53 17%	13 4%	10 3%	47 15%	158 /	473

Parmi les 255 femmes pour lesquelles on connaît leur situation financière et professionnelle en 2021 :

- **126 femmes** perçoivent un salaire, une retraite ou exercent une profession libérale soit **49%** (50% en 2020, 48% en 2019),
- **17 femmes n'ont pas du tout de ressources** soit **7%** (11% en 2020, 15% en 2019, 14% en 2018),
- **77 femmes** bénéficient des **minimas sociaux** soit **30%** (28% en 2020, 34% en 2019) : AAH, RSA, allocations chômage/formation,
- **72 d'entre elles** exercent **une activité à temps plein** soit **28%** (30% en 2020, 31% en 2019).

Notons sur ces 3 dernières années, une augmentation des femmes qui perçoivent des ressources « autres » (prestations familiales, invalidité, Indemnités Journalières...) avec un niveau de ressources néanmoins faible.

Catégories socioprofessionnelles des personnes (pour les 174 femmes reçues en 2021 pour lesquelles nous disposons de cette information) :

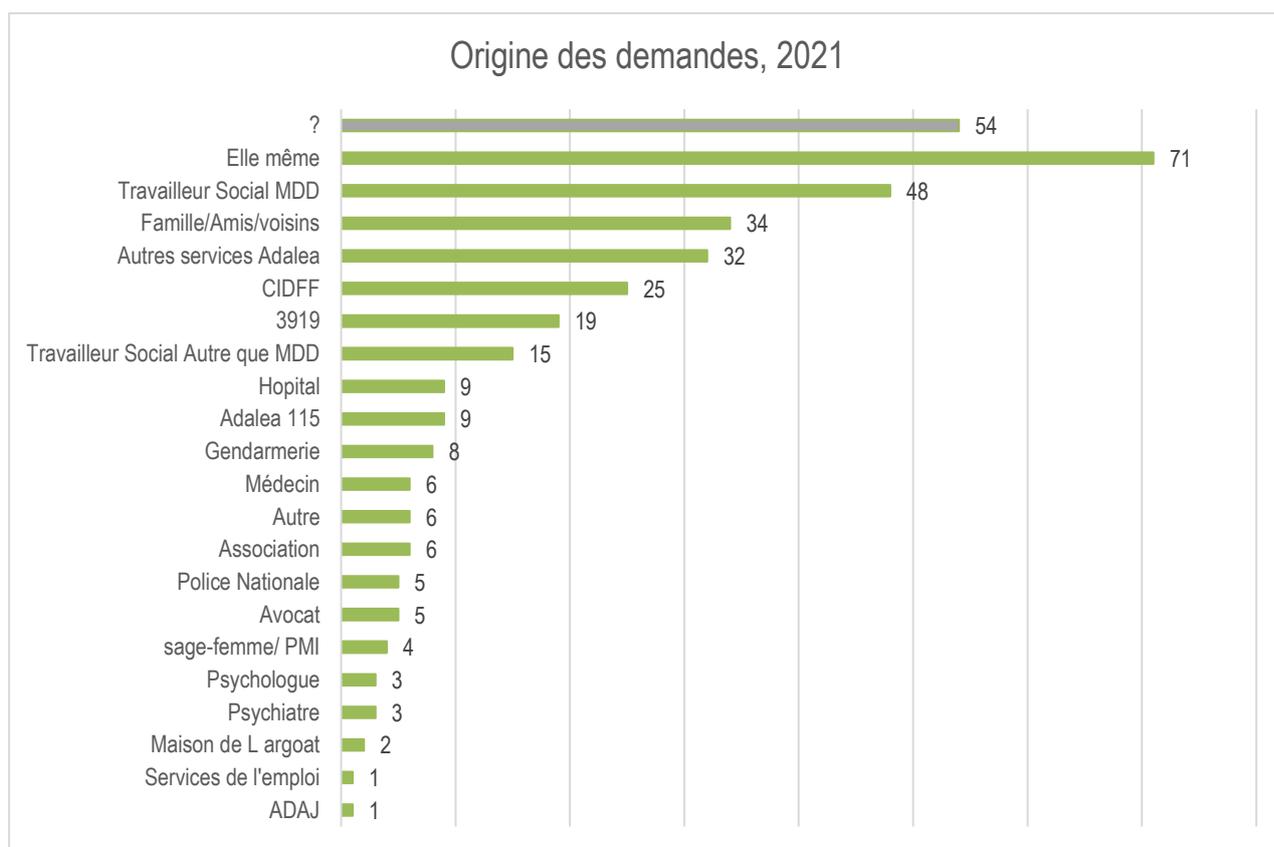
	2021	2020	2019
Cadres	3%	1%	2%
Chefs d'entreprises / Commerçantes / Artisanes / Agricultrices	2%	4%	5%
Au chômage	8%	9%	9%
Employées	46%	48%	51%
Etudiantes / Scolaires / Stagiaires	2%	2%	5%
Femmes au foyer	6%	5%	8%
Ouvrières	8%	7%	6%
Profession intermédiaire	9%	15%	9%
Profession libérale	3%	1%	2%
Retraitées	5%	6%	3%

Note :

Les catégories socioprofessionnelles ne reflètent pas toujours le niveau de ressources des personnes. Par exemple : dans la catégorie 2 (chefs d'entreprises...) il existe une grande disparité dans les ressources.

Notons qu'en 2020 on constatait une plus forte représentation des professions intermédiaires (soignants...), une augmentation du nombre de retraitées. Ces catégories sont revenues dans des proportions plus similaires aux années précédentes.

2.1.6 Origine de la demande



En 2021, 71 femmes ont pris elles-mêmes contact avec Accueil Ecoute Femmes, soit 23% (23% en 2020, 18% en 2019).

Les orientations par le numéro national 3919 représentent 6% des femmes reçues (8% en 2020) ; cette proportion s'est accrue depuis 10 ans (4% en 2011), certainement grâce aux campagnes de communication sur le 3919. En dehors des horaires d'ouverture du service, les appels sont reçus par les professionnelles du CHRS Clara Zetkin et par les veilleurs. Ces permanences téléphoniques nécessitent un temps d'écoute important, avec des femmes qui ont un besoin d'écoute immédiat (état de choc...). Une proposition de RDV est faite au regard de l'évaluation de la situation, mais qui n'aboutit pas toujours (refus de la femme), et de nombreux contacts avec les partenaires sont parfois nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de la femme et de ses enfants.

Par ailleurs :

- * **31% des femmes ont été orientées par un travailleur social** (28% en 2020, 15 % en 2019). Cette augmentation déjà constatée en 2020 se poursuit et traduit certainement l'identification sur le territoire du service Accueil Ecoute Femmes.
- * **11%** des orientations se sont faites par le biais de membres de la famille, d'amis, ou de voisins (12% en 2020, 8% en 2019),
- * **8%** des orientations se sont faites par le biais du secteur de la santé : professionnels de santé libéraux, services hospitaliers, PMI... (9% en 2020, 11% en 2019).
- * **4% des orientations** se sont faites par l'intermédiaire **des forces de l'ordre** (police, gendarmerie).

2.1.7 Violences exprimées

La violence n'est pas facile à déceler, tant la femme a tendance à cacher la vérité - parfois à ses propres yeux - ou encore à minimiser la gravité de la situation. Le combat qu'elle mène pour maintenir l'unité familiale, la crainte des

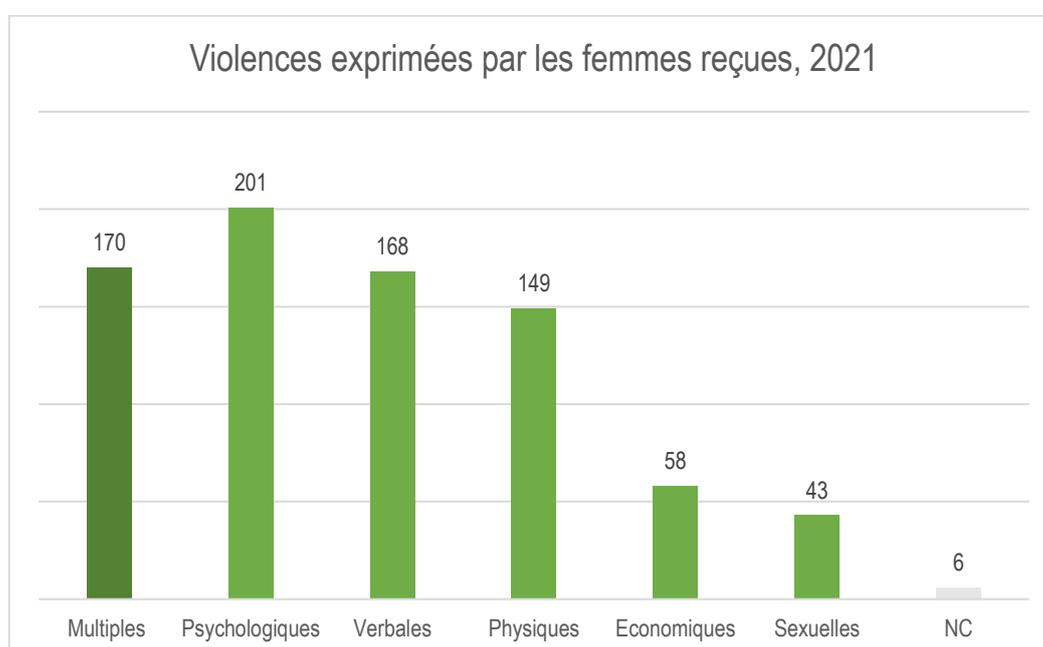
conséquences qui pourraient résulter de ses démarches, notamment quant au sort réservé aux enfants, peut amener une réticence à dévoiler la violence à des intervenants institutionnels.

Lorsque la femme contacte Accueil Ecoute Femmes, elle est enfermée dans les émotions, le vécu, la peur. C'est l'insupportable qui l'amène à déposer en dehors de la famille le secret, même si elle n'est pas forcément prête à un départ. Les violences des hommes sur les femmes ont toujours d'autant plus de difficultés à être connues et à être combattues que leur fondement même repose sur la clôture, l'enfermement, le refus de s'ouvrir aux autres.

La violence protège le lieu du secret en remettant la femme victime et complice de celui-ci. Accueil Ecoute Femmes est un lieu :

- Où la femme vient déposer son secret qu'elle ne peut dire à l'extérieur, elle a honte, elle se trouve sous la domination de son conjoint et la plupart du temps est très isolée.
- De dépôt de la parole, lieu où les choses se disent, se parlent, espace que la femme s'offre à elle-même pour élaborer une autre vie à construire.

Les violences conjugales :



L'année 2021 est marquée par les mêmes évolutions constatées déjà en 2020 :

- Une forte proportion de violences multiples (cette donnée évoque le cumul d'au moins deux types de violences différentes) – 22% des violences exprimées,
- Une part de violences psychologiques qui reste prépondérante – 25% des violences exprimées,
- Des violences verbales qui s'accroissent – 21% des violences exprimées.

Notons par ailleurs cette année une augmentation des violences sexuelles (5% des violences exprimées).

*« Les violences au sein du couple sont la manifestation d'un rapport de domination que l'auteur instaure sur sa victime et qui se traduit par des agressions physiques, sexuelles, psychologiques, verbales et économiques. **Ces agressions sont récurrentes, souvent cumulatives. Elles s'intensifient et s'accroissent avec le temps, pouvant aller jusqu'à l'homicide** ».*²

« La recherche donne à penser que la violence physique dans les relations intimes s'accompagne souvent de violence psychologique et, dans un tiers à plus de la moitié des cas de violence sexuelle. »

² MIPROF – Observatoire des violences faites aux femmes, N° 14-Novembre 2019, Les violences au sein du couple en France, principales données 2018, p 3

A noter qu'en ce qui concerne les violences sexuelles, ce sont des violences qui sont souvent sous-estimées, les victimes ayant beaucoup de difficultés à pouvoir en parler.

Les violences psychologiques restent très difficiles à prouver, bien que très dévastatrices pour la victime. Elles peuvent conduire notamment à l'alcoolisme, au suicide... Aussi, non prises en comptes par les magistrats par manque de preuves, les femmes ne se sentent pas reconnues comme victimes et ont, de ce fait beaucoup de mal à se reconstruire.

Les violences autres que conjugales :

88 autres situations, hors violences conjugales, et concernant 77 personnes, se répartissent pour partie ainsi (81 en 2020, 98 en 2019) :

- ✓ **10 situations de viols,**
- ✓ **22 situations de violences intrafamiliales,**
- ✓ **6 situations d'inceste repérées,**
- ✓ **10 autres agressions** (ex : sur l'espace public) (24 en 2020, 25 en 2019).

Ces chiffres sont bien en-delà de la réalité : en effet, il est rare que les femmes puissent parler des violences sexuelles qu'elles ont subies, non seulement c'est un sujet encore très tabou, mais parler de ces violences réveille aussi le traumatisme.

En France, en 2018, « 50 040 victimes majeures et mineures **de violences sexuelles** ont été enregistrées par les services de **police et de gendarmerie** (plaintes, signalements, constatations transmis à l'autorité judiciaire). »³

2.1.8 Demandes exprimées

- **Les demandes d'écoute et de soutien** sont les plus fréquemment formulées par les femmes (**69%**).
- **Les demandes d'informations** concernent 20% des demandes.
- **Les demandes d'hébergement** représentent **7%** de demandes. A noter que la majorité des femmes qui demandent un hébergement la cumulent à une demande d'écoute. Le lieu d'accueil et d'écoute offre, à travers des entretiens, la possibilité d'approfondir le sens de cette démarche et oriente vers le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) lorsque la demande d'hébergement est formulée.

2.1.9 Informations médicales et judiciaires

Il paraît intéressant de mettre en lumière les données recensées par le service sur les aspects médicaux et judiciaires.

Sur le plan médical, 65 certificats médicaux ont été établis en 2021 (101 en 2020, 96 en 2019) avec, pour 25 d'entre eux, des Interruptions Totale de Travail (ITT) (41 en 2020, 30 en 2019) :

- 12 pour une durée de moins de 8 jours,
- 12 pour une durée supérieure ou égale à 8 jours.

En ce qui concerne les actions menées **sur le plan judiciaire**, de nombreuses plaintes ont été déposées.

³ MIPROF - **VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ET VIOLENCES SEXUELLES**, Indicateurs annuels 2018, Ces données sont détaillées dans la Lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes n°14, disponible sur le site stop-violences-femmes.gouv.fr

2.2 Groupe de paroles

2.2.1 Nature de l'intervention

L'action du groupe de paroles s'inscrit dans le cadre du travail fait autour de la violence conjugale et du soutien à la fonction parentale. Il est ouvert aux femmes confrontées à la violence, et peut avoir des effets thérapeutiques.

2.2.2 Objectifs poursuivis

Le groupe de parole a pour objectifs de :

- **Rassembler entre elles des femmes ayant eu des problèmes de séparation et/ou qui ont subi des violences,**
- **Partager les expériences de chacune, créer une dynamique entre les femmes pour le soutien et l'expression des difficultés :** le travail de groupe est un travail en miroir,
- **Favoriser la circulation de la parole, la compréhension du vécu pour tenter de sortir de la position de victime,** étape nécessaire à la reconstruction,
- **Revaloriser l'estime de soi, restaurer l'identité et l'intégrité psychique** fragilisées par un vécu de violences,
- **Favoriser l'émergence des compétences et des capacités de chacune des femmes,**
- **Développer des solidarités, favoriser la sortie de l'isolement social,**
- **Aider à séparer le conjugal et le parental,**
- **Repérer et orienter vers les structures adaptées.**

2.2.3 Fonctionnement

L'entrée dans le groupe de paroles se fait après un entretien individuel avec la femme, qui permet :

- De présenter les modalités de fonctionnement du groupe de paroles (règles, intervenantes...),
- De préciser son besoin et ses attentes par rapport au groupe,
- D'évaluer si elle peut vivre une situation de groupe,
- De confirmer son souhait de participer et de mesurer les obstacles à l'intégration dans un groupe.

Chaque groupe est composé de 3 à 6 femmes.

2.2.4 Répartition et rythme

La répartition du temps d'intervention des professionnelles est constituée par trois temps complémentaires :

- L'accueil et le suivi des femmes : entretien individuel pour préparer l'entrée dans le groupe, des temps d'entretiens individuels de suivi pour compléter l'action du groupe de paroles pour les femmes qui en éprouvent le besoin.
- Les regroupements : un regroupement d'1h45 tous les mois, à partir d'un calendrier fixé à l'avance. Cette année, le choix a été fait de proposer deux groupes aux femmes, au vue du nombre d'inscrites.

2.2.5 Préparation

Dans cette préparation, le souci premier est de garantir l'expression de chacune des personnes dans le groupe avec pour objectif de donner « du poids » à la parole et de privilégier l'écoute. Les rencontres s'articulent en fonction des attentes du groupe et en lien avec les séances précédentes. Le groupe étant ouvert, l'entrée de chaque nouvelle participante est préparée.

2.2.6 Lieu

Les regroupements ont lieu dans le centre de documentation de la Maison des Femmes 22, à la maison départementale des associations à Saint Briec.

2.2.7 Professionnelles

Deux professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes co-animent et accompagnent le groupe. La co-animation permet d'exploiter les complémentarités des professionnelles, de dynamiser, soutenir et contenir le groupe.

2.2.8 Eléments quantitatifs de l'année

Les groupes de parole ont pu reprendre en septembre 2021, après un arrêt de plus d'un an lié au contexte sanitaire. **8 séances ont eu lieu** : 4 pour le groupe du lundi et 4 pour le groupe du vendredi.

Sur cette période, 10 femmes différentes ont participé aux groupes. 3 se sont inscrites mais ne sont finalement pas venues.

2.3 Sensibilisations et formations

Le service a également une mission de formation/ sensibilisation des professionnel.les des secteurs sanitaire, social et médico-social sur les violences conjugales et intrafamiliales. En tout en 2021, ce sont plus de 450 professionnel.les qui ont bénéficié d'une sensibilisation ou d'une formation.

2.3.1. Le Réseau périnatal

Depuis 2019, le réseau départemental périnatal a engagé un travail sur la thématique des violences faites aux femmes et la périnatalité. Nous avons été rapidement sollicitées pour intégrer un groupe de travail en tant que partenaire ressource. En 2020, après la fusion des quatre réseaux départementaux de périnatalité bretons, la réflexion s'est poursuivie autour :

- Des parcours des femmes enceintes,
- De l'identification des professionnel.les ressources et des collaborations existantes et potentielles au sein du réseau,
- des besoins de formation en direction des professionnel.l.e.s de santé qui gravitent autour de la périnatalité.

Ainsi en 2021, 2 sessions de formation ont été organisées en collaboration avec le réseau et animées par les professionnelles du service. 25 professionnelles de santé y ont participé, dont la référente en charge de cette question au sein du réseau Périnatalité Bretagne :

- 11 sages-femmes exerçant en Centres Hospitaliers et HPCA (Guingamp, Lannion, Pontivy, Saint-Briec) et 2 en PMI,
- 7 sages-femmes exerçant en libéra,
- 3 auxiliaires de puériculture.

La mise en place de ces formations a bénéficié du soutien financier de l'ARS. Le bilan étant très positif, cette action sera reconduite en 2022.

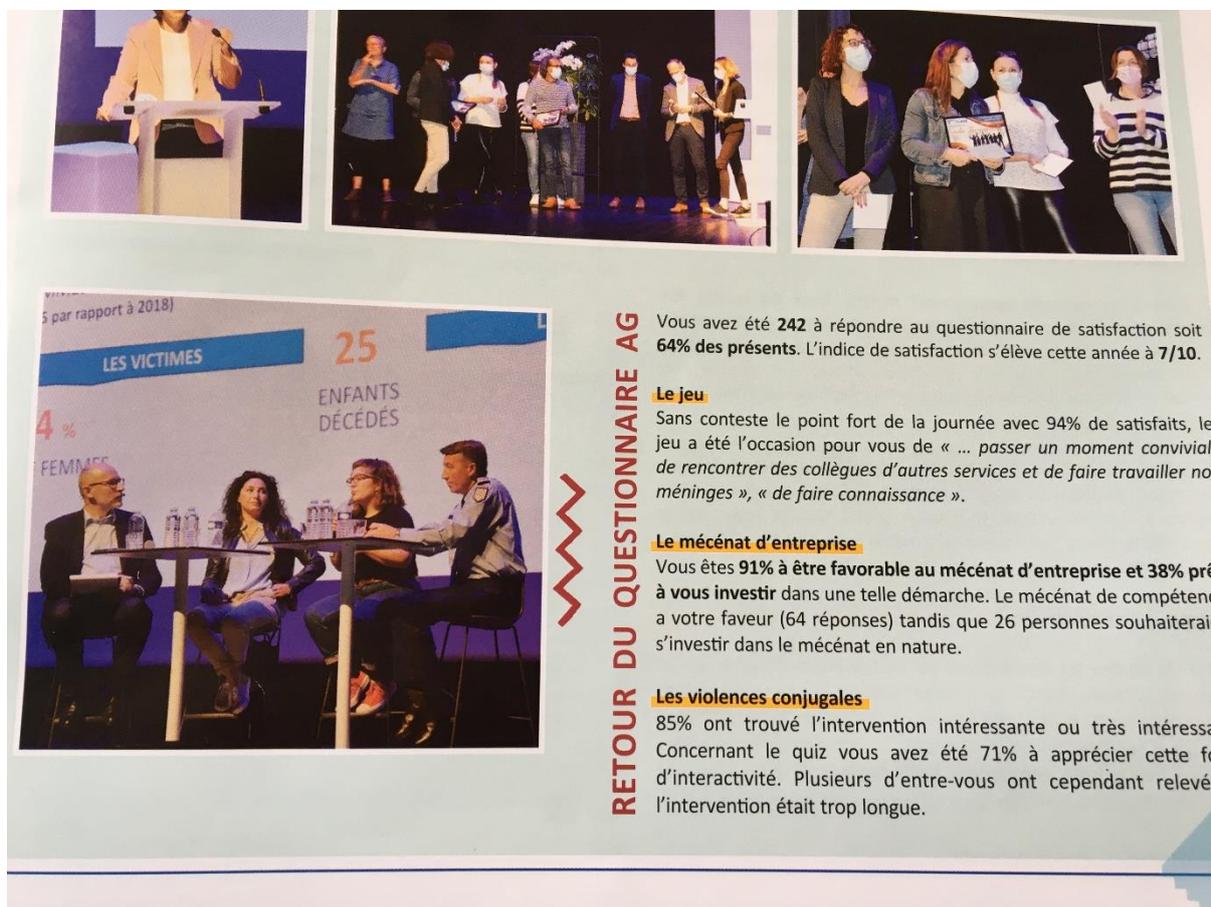
2.3.2. ADMR

L'ADMR nous a sollicité pour mettre en place une sensibilisation des TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale) autour des violences conjugales et de la parentalité. Ainsi 2 sessions de formations se sont déroulées en 2021, auxquelles 20 professionnelles TISF ont participé. En effet, les TISF interviennent à domicile en apportant un soutien éducatif et/ ou technique dans les actes de la vie quotidienne ou dans l'éducation des enfants.

Cette formation a également reçu un bilan très positif.

2.3.3. CPAM – Assemblée Générale du 01//10/2021

Le CIDFF nous a sollicité pour organiser une intervention de sensibilisation, en partenariat avec le Groupement de Gendarmerie Départemental sur la thématique des violences conjugales pour l'ensemble des agents de la CPAM dans le cadre de leur Assemblée Générale.



RETOUR DU QUESTIONNAIRE AG

Vous avez été **242** à répondre au questionnaire de satisfaction soit **64% des présents**. L'indice de satisfaction s'élève cette année à **7/10**.

Le jeu
Sans conteste le point fort de la journée avec 94% de satisfaits, le jeu a été l'occasion pour vous de « ... passer un moment convivial, de rencontrer des collègues d'autres services et de faire travailler nos ménages », « de faire connaissance ».

Le mécénat d'entreprise
Vous êtes **91% à être favorable au mécénat d'entreprise et 38% prêt à vous investir** dans une telle démarche. Le mécénat de compétence a votre faveur (64 réponses) tandis que 26 personnes souhaiteraient s'investir dans le mécénat en nature.

Les violences conjugales
85% ont trouvé l'intervention intéressante ou très intéressante. Concernant le quiz vous avez été 71% à apprécier cette forme d'interactivité. Plusieurs d'entre-vous ont cependant relevé que l'intervention était trop longue.

2.3.4. Formation en interne

Le service Accueil Ecoute Femmes a également sensibilisé des professionnels nouvellement arrivés d'autres services de l'association à la problématique des violences conjugales ou intrafamiliales, qui peuvent intervenir auprès de femmes victimes de violences.

2.3.5. Histoire de Dire

Enfin, de nombreux enfants ont bénéficié d'une sensibilisation aux violences intrafamiliales dans le cadre de l'action « Histoire de Dire » (voir rapport d'activités consacré).

3. EVENEMENTS MARQUANTS

3.1 Les permanences

A Lamballe, deux permanences mensuelles sont en place depuis 2011 à la demande de la mairie. Elles ont lieu à la mairie dans un bureau mis à disposition en alternance pour d'autres associations partenaires (CIDFF, ADAJ...) et à proximité du service Vie sociale et Prévention. Dans le travail d'interconnaissance des acteurs locaux, nous avons participé aux rencontres à l'initiative du service Vie sociale et Prévention dans le cadre du CLSPD et aux actions collectives spécifiques de sensibilisation (Ciné Débat grand public organisé en novembre).

Sur Rostrenen, Deux permanences mensuelles ont été mises en place en octobre 2009 à la demande des travailleurs sociaux du territoire. Le partenariat étroit avec les travailleurs sociaux de la MDD se poursuit. Nous veillons à la réactualisation et à la mise à disposition de nos supports de communication (affiches, plaquettes, carte de visite) auprès du public, des professionnels de la MDD ainsi que de la gendarmerie de Rostrenen.

Sur Loudéac, deux permanences mensuelles ont été mises en place en 2008.

Des collaborations ont été engagées notamment avec la municipalité qui loue à l'association un logement communal dédié à l'hébergement d'urgence des femmes et leurs enfants victimes de violences intrafamiliales, depuis fin 2019. En 2020 ce dispositif a permis la mise à l'abri de victimes orientées via le 115. Compte tenu de la proximité géographique, l'accueil et les premières démarches d'accompagnement sont assurés par le CHRS Ker Gallo.

Au Centre Hospitalier Yves Le Foll, les permanences à destination des femmes victimes de violence conjugales, arrêtées en 2019, ont repris à hauteur de deux mardis matins par mois.

Une nouvelle convention a été signée le 30/08/2021 et les permanences ont débutées le 14/09. Elles sont tenues par une travailleuse sociale du service et une juriste du CIDFF.

Elles sont confidentielles et gratuites et s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.les du Centre Hospitalier. Ce sont ces derniers qui sont chargés de la prise des RDV.

Un important travail de communication est en cours au sein des équipes soignantes pour faire connaître le dispositif.

Le Centre hospitalier de Saint-Brieuc s'engage

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Gratuit et confidentiel

Permanence assurée par une travailleuse sociale et une juriste

Deux mardis matin / mois au Pavillon de la Femme et de l'Enfant

Accompagnement psychosocial et Informations juridiques

- Écoute
- Soutien
- Orientation
- Divorce / Séparation
- Droit de garde des enfants
- Mise à l'abri

PRISE DE RDV par les professionnels de l'Hôpital sur disque « Public » dossier «Permanences violences CIDFF ADALEA» (indiquer uniquement les initiales afin de garantir la confidentialité)

Contact/renseignements : encadrement/assistantes sociales des secteurs urgences et PFE

Centre Hospitalier Saint-Brieuc, ADALEA Le 501 00 Saint-Brieuc, CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Côtes d'Armor

La poursuite des permanences juridiques du CIDFF au sein du service. Par ailleurs, nous accueillons depuis fin 2015 une permanence mensuelle du CIDFF au sein du service. En 2021, le CIDFF a effectué 9 permanences au sein de nos locaux et a permis à 26 femmes de bénéficier d'informations sur l'aspect juridique des démarches à engager. Les orientations se font par le service Accueil Écoute Femmes et par le CHRS Clara Zetkin. Cette permanence permet de renforcer le partenariat et de faciliter les échanges sur les situations, favorisant ainsi une meilleure prise en charge des personnes.

3.2 Actions départementales

La Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. En poste depuis le 1^{er} mars, une rencontre a été organisée avec la nouvelle déléguée départementale aux droits des femmes, Madame Laure Le Provost, le 25 juin 2021 dans les locaux d'Accueil Ecoute Femmes. Cette rencontre a été l'occasion de présenter nos services et nos missions.

CDPD, Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance

Le protocole départemental de lutte contre les violences conjugales est piloté au niveau départemental au sein du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance (CDPD), auquel nous participons. Il se décline au plan local dans les contrats locaux, à l'échelle des intercommunalités. Des groupes de travail, au sein des CISPD/CLSPD⁴ transposent ainsi ses objectifs aux réalités locales.

CISPD, Saint-Brieuc Amor Agglomération

En Septembre 2019, a été lancé un groupe de travail sur les violences intrafamiliales, auquel le service participe dans le cadre du CISPD Saint-Brieuc Amor Agglomération.

Le groupe travaille à partir des fiches d'action, validées en 2020 par le Conseil d'Agglomération :

Fiche-action 1 : Améliorer la connaissance du phénomène des violences sexuelles et sexistes

Fiche-action 2 : Sensibilisation et prévention à destination du grand public

Fiche-action 3 : Sensibilisation et prévention à destination du jeune public

Fiche-action 4 : Information et sensibilisation des élu(e)s

Fiche-action 5 : Formation des professionnel.les

Fiche-action 6 : Hébergement / logement

Fiche-action 7 : Prévention de la récidive

Cette année, le groupe s'est attelé à la fiche-action 1, améliorer la connaissance du phénomène des violences sexuelles et sexistes. Un observatoire local des violences conjugales a été créé permettant aux différents partenaires de compiler leurs informations. Cet observatoire a été présenté en séance plénière du CISPD en décembre.

3.3. Autres actions

Collaboration avec une psychologue

Une collaboration a démarré en septembre 2021 avec une psychologue clinicienne sensibilisée à la question des violences faites aux femmes et formée à la thérapie EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing, reconnue dans prise en charge des traumatismes psychiques – recommandé par la HAS et validé par l'OMS).

Avec le soutien financier de la DDFE, **12 femmes suivies** sur le service AEF vont pouvoir bénéficier de 6 séances d'EMDR chacune.

Accompagnement sur l'urgence

L'accompagnement dès la mise à l'abri est un enjeu majeur dans le cadre des violences conjugales. Au sein du service, nous disposons d'une procédure formalisée avec le 115 qui oriente vers nous toute femme victime de violences mise à l'abri et désireuse d'être accompagnée. Des rencontres peuvent ainsi être proposées aux femmes par les professionnelles du service directement sur les lieux d'hébergement, comme à Hybritel, Hybiscus ou en hôtels. En 2021, **17 femmes** ont pu bénéficier de cet accompagnement et des RDV se sont déroulés directement sur ces sites.

Bons Transports

Depuis 2018, l'association Adalea gère via le SIAO des bons transports à destination des femmes victimes de violences conjugales sur l'ensemble du département. Ces bons transports permettent aux femmes non mobiles (pas de moyen de locomotion, absence d'un cercle familial ou amical, impossibilité de prendre les transports en commun du fait d'un état de choc...) de pouvoir se rendre sur les lieux de mise à l'abri (orientation par le 115) mais

⁴ CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLSPD : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Autour du 8 mars. Cette année, un rassemblement a eu lieu place Dugesclin à Saint Brieuc pour la journée internationale pour les droits des femmes.



Autour du 25 novembre. En lien avec le collectif « 25 novembre » de la Maison des Femmes, les professionnelles d'Accueil Ecoute Femmes se mobilisent pour des actions autour du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette année, plusieurs temps forts ont été organisés au sein du département, auxquels le service a participé :

- Un ciné-débat le vendredi 19 novembre à Lamballe autour du film « Jusqu'à la garde »,
- Des stands sur les marchés du centre et de la Croix St Lambert à St Brieuc,
- Une marche départementale à Dinan,
- Une marche décompte des féminicides à St Brieuc.



Stands de sensibilisation à la problématique des violences faites aux femmes sur les marchés du centre et de la croix st Lambert de St Brieuc les samedi 20 et dimanche 21 novembre.

Marche départementale contre les violences faites aux femmes à Dinan le dimanche 21 novembre



Marche « décompte des féminicides » dans le cadre conjugal dans le centre-ville de St Brieuc le samedi 27 novembre.

Histoire de Dire

L'action Histoire de Dire, menée en collaboration avec les équipes du CHRS Clara Zetkin, est à destination des enfants qui vivent dans un climat de violences intrafamiliales. Cette action a repris au cours de l'année 2021, après une année 2020 marquée par un contexte sanitaire défavorable (voir rapport d'activités dédié à l'action) :

- Reprise avant l'été des ateliers d'expression du mercredi après-midi, dédiés aux enfants des femmes accompagnées par le service ou hébergées par le CHRS,
- Reprise des actions de prévention en milieu scolaire, à l'aide de différents outils :
 - o Spectacle de marionnettes « Pas Seul » en milieu scolaire (7 représentations animées par les professionnelles cette année)
 - o Jeu socio-éducatif « Equité-Toi » au collège/ lycée,
 - o Ciné-débat au lycée et en enseignement supérieur.

En 2021, nous sommes intervenues au Lycées Gouarec à la demande des élèves de 1^{ère} année de BTS SP3S dans le cadre de leur projet de sensibilisation à la thématique des violences conjugales. Le support d'intervention s'est déroulé autour du ciné-débat avec la projection du film « L'emprise » et a regroupé une trentaine d'élèves.



A noter que nous avons obtenu en fin d'année 2021 un financement pour nous permettre une actualisation du jeu Equité Toi, créé il y a une dizaine d'années.

Par ailleurs deux professionnelles du service ont participé à une **formation autour du Kamishibai** (création du butaï, des planches, animation) en septembre 2021, formation permise grâce au soutien financier du CISP. Cet outil a vocation à être utilisé dans les ateliers d'expression d'Histoire de Dire.

Réseau FNSF

Le travail au sein de nos services s'inscrit également dans le réseau Solidarité Femmes, très important pour nous.



Journées de travail avec les associations du Territoire OUEST de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). Deux rencontres ont eu lieu en visioconférence, en présence des 7 associations de notre territoire (Services Accueils de jour, CHRS, Accueils d'urgence, ALT, Permanences d'écoute, des actions de formation et sensibilisation, soutien à la parentalité, accueils des enfants...). Des journées d'informations, de partages d'expériences, de transmission de nos compétences en présence des professionnelles de terrain, des membres bénévoles des Conseils d'Administrations, des directions.

Participation à une journée nationale à Paris le 9 décembre 2021 organisé par la Fédération Nationale Solidarité Femmes : « Il est grand temps de prévenir ! » avec pour objectif principal de définir la prévention comme une mission incontournable dans nos pratiques féministes fédérales. Une professionnelle du service a pu y participer.



Participation à un colloque « Justice et violence : quels enjeux, quelles perspectives ? », à l'université du Mans le 11 février, organisé par l'Union Régionale Solidarité Femmes (URSF) Pays-de-la-Loire.

Présentation (en visio conférence) des résultats de l'enquête VIRAGE sur les violences conjugales, avec l'URSF Dans le cadre d'une étude plus large sur les violences de genre débutée en 2011.

Avec les contributions de:

Émilie Bourgeat	Sylvie Gramould	Elise Marciano
Michel Bozon	Christelle Hamel	Magali Mazuy
Elizabeth Brown	Amandine Leblayle	Céline Monicelle
Christaline Charmanne	Stéphane Legleye	Zahia Ouadiah Bedidi
Amélie Charrouati	Tania Eglowicz	Adeline Raymond
Sylvie Crozier	Marylène Lieber	Claire Sordellano
Alice Debauche	Eléonore Markou	Mathieu Trachman
Justine Dupuis		

Violences et rapports de genre

Violences et rapports de genre

Réalisée en 2015 auprès de 27 000 femmes et hommes, l'enquête Violences et rapports de genre (Virage) constitue un outil majeur de mesure et d'analyse. En interrogeant à la fois les femmes et les hommes, elle rend possible la comparaison des déclarations avec l'analyse de l'offre des normes de genre sur les violences auxquelles femmes et hommes sont confrontés. Quels sont les types de faits, à quelle fréquence et dans quels espaces les violences sont elles vécues? Les faits de violence déclarés traduisent-ils les mêmes réalités pour les femmes et les hommes? Les conséquences matérielles et psychologiques, l'impact sur la santé sont-ils semblables pour les deux sexes? Complétée par des modalités spécifiques (enquêtes par internet) afin d'atteindre des populations plus difficiles à identifier, le dispositif a permis d'interroger des étudiant·es et des personnes LGBT. Les violences fondées sur les rapports de genre sont aujourd'hui au centre d'enjeux sociaux fortement médiatisés. Leur étude doit enrichir, actualiser et renouveler les connaissances, et fournir des outils solides afin de répondre aux besoins de mise en place et de renforcement des politiques publiques. Elles permettront d'anticiper des situations et des cadres propices à accompagner les personnes qui en sont victimes.

Sous la direction de
Elizabeth Brown
Christaline Charmanne
Olivier Chouard
et Magali Mazuy

Enquête sur les violences de genre en France

Sous la direction de
Elizabeth Brown,
Alice Debauche,
Christelle Hamel et Magali Mazuy

Préface de Michel Bozon

24,00 €

9 782733 426037

3.5. Participation à des colloques/ formations

Sensibilisation à Mémo de Vie en janvier 2021. Lancée en novembre 2020 sous l'égide du Ministère de la Justice, la plate-forme Mémo de Vie, à destination des personnes victimes, est un outil sécurisé destiné à sauvegarder des témoignages et des documents de preuve de violences. Cette sensibilisation a permis à l'équipe de connaître cet outil afin de pouvoir le proposer aux femmes.



Conférence « Violences et harcèlement psychologiques intra-conjugaux »



Vous êtes invité le lundi 8 mars 2021 de 14h à 17h30 à une conférence organisée par la Gendarmerie des Côtes d'Armor

**Rendez vous à
l'Amphithéâtre de la
Chambre des Métiers,
Campus de l'Artisanat
et des Métiers 18 rue
du Tertre de la Motte à
Ploufragan (22)**

Animée par **Mme Dyane ARKOUR**,
psychologue doctorante à l'UFR de
psychologie de l'université de Nantes,
cette conférence s'inscrit :

- Dans le cadre du séminaire des référents VIF de la gendarmerie
- Dans la continuité du Grenelle sur les violences conjugales
- Dans le cadre des événements organisés à l'occasion de la journée de la femme le 8 mars

Le nombre de places étant limité en raison des contraintes sanitaires, merci de bien vouloir nous indiquer le nombre de personnes souhaitant participer à cette conférence à l'adresse mail suivante : ggd22@gendarmerie.interieur.gouv.fr (date limite d'inscription 1^{er} mars 2021)



NUMÉROS ET SITES À CONNAÎTRE

Hébergement d'urgence 7j/7 24h/24 → 115
Aide aux victimes → 116 006
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
www.stop-violences-femmes.gouv.fr



Réagir peut tout changer.
#NeRienLaisserPasser

Webconférence sur la thématique « **Périodes sensibles des femmes et passages à l'acte suicidaire : focus sur la période post-partum** », proposée par Le collectif Misaco Saint Brieuc. Cette webconférence animée par une enseignante-chercheuse en psychologue, a été l'occasion de réfléchir aux situations de fragilité des femmes, et de se pencher particulièrement sur la période périnatale et les souffrances qui l'entoure, afin de faciliter une meilleure prévention. Cette webconférence a pu faire écho à nos sensibilisations menées auprès du réseau périnatalité.

VISIOCONFÉRENCE
(ZOOM)

*Périodes sensibles des femmes
et passages à l'acte suicidaire*

Focus sur la période post-partum

*Vendredi 9 avril 2021
de 10h à 12h*

Inscription
en ligne

Intervenante : Virginie JACOB ALBY,
Enseignante-chercheuse habilitée à diriger des recherches, UCO Bretagne Nord

INFORMATIONS :
Pauline LE FAUCHEUR, Chargée de prévention, Mutualité Française Bretagne
07-87-74-72-27 - plfaucheur@bretagne.mutualite.fr

ars
MUTUALITÉ
FRANÇAISE
UCO
MISACO
MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS
PRÉVENTION DE LA SOUTFRANCE PSYCHIQUE
ET DU SUICIDE
PAYS DE SAINT-BRIEUC

Formation de formatrice

Formation d'une journée dispensée par la fédération Bretagne du planning familial le 4 novembre 2021 à Rennes. Les objectifs de la journée :

- S'approprier les principes de la démarche de formation
- Mieux concevoir son positionnement de formateur-ice, son rôle, ses attitudes
- Acquérir une méthode de préparation de séquences en utilisant la détermination et la formulation d'objectifs opérationnels

Une travailleuse sociale qui anime des temps de sensibilisations/formations sur le service a pu y participer afin d'enrichir sa pratique.

4. PROBLEMATIQUE RENCONTREE

Hébergement des femmes avec enfants de moins de 3 ans

Début 2021, le service a reçu la consigne d'adresser les femmes enceintes et/ou avec des enfants de moins de 3 ans vers les services de la MDD.

Cette nouvelle procédure a modifié nos pratiques et a eu des conséquences sur plusieurs points :

- Des difficultés à pouvoir faire des mises à l'abri immédiates pour ces femmes
- Un accès non garanti à des hébergements sécurisés
- L'impossibilité de pouvoir bénéficier d'un accompagnement global spécialisé en CHRS.

La période péri-natale est une **période de vulnérabilité** au regard des violences conjugales et intrafamiliales. En effet pour 40% des femmes qui subissent des violences, les violences physiques commencent pendant la grossesse. Cette période est donc une **période à risque** qui nécessite d'autant plus un accompagnement spécialisé par des professionnel.l.e.s formé.e.s qui pourront prendre en charge la complexité de ces situations.

5. PAROLES D'USAGERS, TEMOIGNAGES, EXEMPLES,

Témoignage recueilli avec l'accord de la personne pour sa diffusion.

« Le 9 mars 2020, une semaine après ma séparation pour violence conjugale, je me rends compte que j'ai besoin d'aide. Je cherche sur internet les coordonnées d'une association pour me venir en aide et trouve l'association Adalea.

Je m'y rends directement, la boule au ventre. Je suis devant la porte, j'observe, je vois la caméra, le digicode, je me dis : « pas moi, qu'est que je fais là ». Je prends mon courage à deux mains, je suis accueillie par Stéphanie, je lui demande si je peux voir quelqu'un car j'ai subi des violences conjugales mais qu'il est parti. J'ai les larmes aux yeux. Elle m'explique gentiment qu'il faut prendre un rendez-vous. Je m'apprête à partir, mais elle se lève de son bureau et va voir si une personne peut me recevoir. Quelle chance, Mme Prido est justement disponible. Je m'installe dans son bureau, je ne suis pas très à l'aise (qu'est que je fais là, la honte.....), mais très vite ce sentiment disparaît. Je raconte mon histoire à Mme Prido, je pleure, je lui explique tout ce que j'ai subi, mes angoisses et mes incompréhensions. Son écoute, ses paroles, ses explications, sa bienveillance me soulagent. Je ressors de ce premier rendez-vous beaucoup plus légère, je me suis sentie comprise, écoutée et non jugée. Et pour moi c'est important : les amis, la famille peuvent nous soutenir mais seule une professionnelle spécialisée dans les violences conjugales peut nous venir en aide, elle connaît le sujet et trouve de nombreuses réponses à nos questions.

Ensuite et fort heureusement, les rendez-vous se poursuivent par téléphone durant le confinement. Je peux me confier, dire que j'ai honte de moi, honte d'avoir aimé cet homme et dire que j'avais peur de l'accepter à nouveau dans ma vie malgré ce que j'avais subi. Je prends des notes de tous nos échanges, les explications et les phrases que Mme Prido me donnent lors de nos rendez-vous téléphoniques sont pour moi des outils pour ma guérison. Je les ai souvent relu pour m'aider et avancer et ne pas culpabiliser. Afin que je comprenne ce que j'ai vécu Mme Prido m'explique le fonctionnement du cycle de la violence, l'emprise qu'il pouvait avoir sur moi. Elle trouve les mots justes en me disant que c'est normal que je sois perdue, j'avais perdue tous mes repères, j'étais en survie avec lui, je n'avais plus de boussole et qu'en aucun cas je n'étais responsable de ce que j'avais vécu.

J'ai craqué plusieurs fois en répondant à un sms ou un appel de sa part, mais j'ai toujours eu le soutien de Mme Prido, de l'écoute et des explications qui m'ont permis d'avancer. Surtout, je me sentais vraiment comprise.

La guérison est longue et c'est difficile, le temps est notre ami mais cet accompagnement a été pour moi une renaissance. Les échanges et l'utilisation de la thérapie par Intégration du Cycle de la Vie m'ont permis aujourd'hui de laisser au passé ce qui est au passé, de l'intégrer tout en poursuivant sereinement mon nouveau chemin de vie.

Jamais je n'aurais cru un jour être victime de violence conjugale, pas moi, pas avec le caractère que j'ai et pourtant je l'ai vécu et je n'ai pas osé dire stop au premier coup. Pourquoi? Je n'ai pas la réponse mais aujourd'hui c'est important de dire stop, de penser à soi, de reprendre les choses en mains et d'être fière de vous, de ce que vous faites et du courage que vous avez. »

Je ne cacherai jamais la violence que j'ai subie parce que ce n'est pas moi le problème malgré ce qu'il pouvait dire, je n'ai pas mérité cette violence et je ne lui donnerai pas raison en me rabaissant. J'ai connu des moments de doutes et des moments difficiles mais j'ai réussi avec de l'aide bien sûr et ça c'est important pour avancer.

J'ai eu mon dernier rendez-vous avec Mme Prido le vendredi 26 mars 2021, un an d'aide et d'accompagnement vraiment nécessaire et très riche.

Et aujourd'hui je suis très fière de la femme que je suis devenue.

Et je remercie de tout cœur Stéphanie pour son accueil téléphonique et mille mercis à Mme Prido pour tout ce qu'elle m'a apporté. »

K. LB - Témoignage recueilli Avril 2021

6. RESSOURCES HUMAINES

Réunions internes :

- Des réunions d'équipe hebdomadaires pour échanger sur l'organisation du service, sur le développement du réseau partenarial (rencontres partenaires afin de favoriser l'interconnaissance), sur les projets en cours ou à venir...
- Des réunions trimestrielles en lien avec le CHRS Clara Zetkin.
- Des commissions avec les administrateurs de l'association (annulées en raison du confinement).

Supervision :

- Habituellement le service Accueil Écoute femmes bénéficie de séances mensuelles de supervisions. Néanmoins, en raison des confinements, des séances ont été reportées.

Formations :

Intitulés	Heures
Intégration du cycle de la vie_2 intervenante sociale	14h
Formation des formatrices – Planning Familial	7h
Justice et violences conjugales	7h
TOTAL : 3 formations réalisées	28h

7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Accueil Écoute Femmes travaille aussi dans une logique de réseau, en ce sens le partenariat est évolutif et interactif en fonction des besoins et demandes des femmes reçues. Ainsi, Accueil Ecoute Femmes ne se substitue pas au travail des autres structures.

Le partenariat est très varié :

- Secteur sanitaire :
 - Hôpitaux (la PASS, les Urgences, les différents services et particulièrement ceux en lien avec la femme et l'enfant)
 - Cliniques spécialisées (CMP...)
 - Réseau périnatal
 - Intervenants en libéral (médecins généralistes et spécialistes, infirmières, sage femmes, psychologues ...)
 - Services spécialisés dans la prise en charge des enfants/adolescents (C.M.P.E.A, C.M.P.P, P.A.E.J, S.E.S.S.A.D, Santé scolaire ...)
 - Autres services spécialisés : C.S.A.P.A, Point Accueil Santé, centres de planification ...
- Secteur social :
 - Les services enfance et famille du département (P.M.I....)
 - La C.R.I.P 22 (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes)
 - Autres professionnels de l'action sociale (Assistants sociales des Maisons du Département, Assistants sociales scolaires, Centre d'Accueil à la Parentalité, services sociaux du personnel ...)
- Secteur judiciaire :
 - La Sauvegarde de l'Enfance, l'association Le Gué
 - Avocats, forces de l'ordre, intervenantes sociales en gendarmerie et en commissariat...
 - Différents services des Tribunaux (JAF, JE ...)
 - Notaires, huissiers ...
- Secteur de l'emploi et de la formation :
 - Mission Locale
 - Pôle Emploi
 - Pôle Emploi Formation d'Adalea
 - C.I.D.F.F. ...
- Secteur du Logement/Hébergement :
 - Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO urgence/insertion)
 - SOS Solidarité Femmes
 - Les différents bailleurs sociaux...
- Secteur associatif/humanitaire/caritatif :
 - EMMAUS, Secours Catholique, Croix Rouge, Secours Populaire, Restaurants du Cœur, ...
- Organismes et services administratifs :
 - Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 - Centres Communaux d'Action Sociale
 - Organismes de tutelle
 - Banque de France, différents créanciers ...
 - Organismes enfance et jeunesse (crèches, centre de loisirs ...)

8. PERSPECTIVES

Un nouveau projet associatif succède à celui de la période 2014-2019, dont le bilan a été finalisé début 2020. Il a fait l'objet d'une concertation au sein des différentes composantes de l'association et il est aujourd'hui validé par le conseil d'administration.

Ce projet associatif 2020-2025 réaffirme l'ancrage de nos actions autour de valeurs fortes : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne.

Il affirme également l'ambition d'être un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, ambition qui est mise en œuvre à travers 5 visions pour répondre aux besoins des publics :

- ✓ Une association de taille humaine et de proximité, qui met en œuvre l'intelligence collective
- ✓ Une association porteuse de valeurs, éveilleuse de conscience et d'engagement citoyen
- ✓ Une association connue et reconnue auprès de la société civile organisée
- ✓ Une association engagée et investie dans ses territoires
- ✓ Une association laboratoire de l'innovation sociale en réponse aux besoins des publics

C'est dans ce cadre que le service Accueil Écoute Femmes a travaillé à la refonte de son projet de service, en lien avec l'évolution des politiques publiques et surtout en lien avec les nouveaux besoins émergents, repérés auprès des personnes accompagnées.

La remise en route des groupes de paroles, des actions de formations/ sensibilisations sont autant d'axes de travail repérés dans le plan d'actions du projet de service.